

«J'ai voulu filmer le déraillement d'une tête»

CINÉMA La réalisatrice Ursula Meier a présenté son dernier film, «Journal de ma tête», mercredi soir lors de la soirée des Amis du FFFH, un drame dans lequel elle revient sur une affaire de double meurtre. Rencontre.

PAR DIDIER NIETO

Ursula Meier est une habituée du Festival du film français d'Helvétie. Après «Home» et «L'enfant d'en-haut», la réalisatrice a présenté mercredi soir, dans le cadre de la séance des Amis du FFFH, un de ses films pour la troisième fois à Bienne. En l'occurrence, il s'agit d'un téléfilm, puisque «Journal de ma tête» appartient à la collection «Ondes de choc» de la RTS, une série de quatre longs-métrages inspirés de faits divers qui ont secoué la Suisse romande. Ursula Meier a choisi de traiter une sordide affaire de double parricide: un ado qui a tué ses parents et qui, juste avant de passer à l'acte, a envoyé son journal intime à sa professeure de français.

Ursula Meier, pourquoi avoir opté pour cette affaire de meurtre et pas une autre?

Parce qu'elle est inexplicable. Dans la vie, et dans le cinéma aussi, on cherche toujours à se raccrocher à une explication. C'est un moyen de se rassurer. Quand on se retrouve face à l'inexplicable, au vide, on est désemparé. C'est ça qui m'intéressait: filmer le déraillement d'une tête qui ne peut pas être expliqué.

Dans le film, vous vous focalisez d'ailleurs davantage sur la relation qui lie le meurtrier et sa professeure de français plutôt que sur le double homicide.

Oui. En lui envoyant son manuscrit, le meurtrier a fait plonger son enseignante avec lui. Elle n'avait rien demandé et n'entretenait aucune relation particulière avec son étu-



À l'issue de la projection mercredi, Ursula Meier a répondu aux questions du public. ©FFFH - MEYERKANGANGI.COM

diant. Mais elle se retrouve accusée, et ce même si la littérature ne tue pas. Il y a une graine de culpabilité semée en elle. C'est le début de la fin. Comme elle le dit, ce garçon est la pierre attachée à son cou qui l'emporte vers le fond.

Il en découle une relation assez malsaine entre eux...

Malsaine? Non! Trouble, étrange, oui. Malsain n'est pas le mot que j'emploierai, car il

est porte un jugement moral. Ce qui n'est pas mon intention.

L'histoire que vous racontez dans le film est-elle fidèle à la réalité ou y avez-vous inséré des éléments de fiction?

Les noms, les dates et les lieux ont été changés, mais l'histoire est assez similaire. Je n'ai toutefois jamais cherché à tourner un documentaire. Quand on commence à incarner un fait divers, il y a forcément une

part d'imaginaire qui intervient. Et faire appel à une actrice comme Fanny Ardant est aussi une manière de décoller du matériau brut, de l'amener dans une dimension plus romanesque. Mon film clôt une boucle en quelque sorte: il met en scène un acte qui est entré dans le réel après avoir d'abord été imaginé sur le papier. C'est un retour à la fiction.

Comment avez-vous préparé vo-

Dans la tête d'un parricide

Juste avant d'abattre froidement son père et sa mère, Benjamin Feller (Kacey Mottet Klein), un jeune homme de 18 ans apparemment sans histoire, envoie par la poste à sa professeure de français son journal intime dans lequel il confesse et explique son double meurtre. L'enseignante (Fanny Ardant) se retrouve interrogée par la justice, puis bientôt confrontée à ses propres doutes. En encourageant ses élèves à coucher leurs pensées sur papier, a-t-elle indirectement incité Benjamin à commettre le pire?

«Journal de ma tête» sera diffusé le 4 avril à 20h15 sur RTS 1.

tre film? Avez-vous rencontré le meurtrier et la professeure pour mieux comprendre ce qui s'est passé?

Je préfère ne pas en parler. C'est la partie cachée de l'iceberg que je n'ai pas envie de dévoiler, ne serait-ce que par respect pour les véritables protagonistes du fait divers. C'est mon éthique. L'histoire a existé, elle était dans les journaux. Moi je suis là pour parler d'un film.

Votre traitement de l'histoire aurait-il été différent si le film avait été destiné au grand écran, et non à la télévision?

Je n'aurais pas choisi ce fait divers pour le cinéma. Mon point de départ, c'était de filmer une tête qui déraile et qui souffre, c'est-à-dire d'être au plus près du personnage. Ce qui se prêtait bien à un traitement télévisuel, où les gros plans sont privilégiés. Je n'ai donc pas choisi cette histoire au hasard. La télévision impose certaines contraintes qui me plaisent car elles me poussent à être créative. Le budget est limité, tout comme la durée du film. C'était un challenge pour moi. Le tournage est plus court aussi

ce qui a permis de maintenir une certaine intensité, en particulier pour Kacey Mottet Klein, qui interprète le meurtrier. Comme il vit littéralement ses personnages, il serait sans doute devenu fou si le tournage avait duré plus longtemps!

Vous avez été choisie pour présider le jury de la Camera d'Or au prochain Festival de Cannes, qui est chargé de désigner la meilleure première œuvre en compétition. Comment percevez-vous le jeune cinéma suisse, voire international?

Oui je parlerai plutôt du cinéma de manière globale, car le cinéma est universel. Les premiers films sont souvent des endroits de prises de risques, de tous les possibles. Mon premier film, «Home» en 2008, compile d'ailleurs tout ce qu'on déconseille pour un premier long-métrage: gros budget, gros casting, construction d'une maison, d'une autoroute, des animaux, des enfants... J'étais folle! Je suis très curieuse de découvrir ces premiers films à Cannes. Et j'espère que je serai interpellée, bousculée, voire choquée.

La Ville et Multimondo en concurrence

INTÉGRATION Le Conseil municipal et le centre de compétences régional pour l'intégration ont tous deux déposé une offre auprès du canton pour prendre en charge l'Antenne d'intégration.

Le Conseil municipal va déposer une offre auprès du canton pour prendre en charge l'Antenne d'intégration de la région Bienne, Seeland et Jura bernois. Publiée mercredi, cette annonce confirme officiellement l'intérêt que la Ville manifeste depuis longtemps pour une tâche effectuée par Multimondo. «Le Conseil municipal estime que réunir le Service spécialisé de l'intégration de la Ville et l'Antenne d'intégration permettra de réaliser des synergies, ce qui servira à intensifier le travail d'intégration et à renforcer globalement ce dernier», indiquent les autorités dans un communiqué. Elles souhaitent aussi assumer davantage de responsabilités, notamment concernant la mise en réseau et la coordina-

tion du travail d'intégration.

Le Conseil municipal espère qu'un tel rapprochement lui permettra d'exercer une plus grande influence sur la Confédération et le canton dans le domaine du travail d'intégration et, par conséquent, sur la répartition des moyens et sur l'encouragement de l'intégration dans notre région.

«La structure fonctionne bien»

Mais Multimondo ne compte pas abandonner le mandat qu'il avait obtenu en 2014 au détriment de... la Ville de Bienne. Moins de 24 heures après l'annonce du Conseil municipal, le centre régional de compétences pour l'intégration des étrangers a lui aussi informé avoir déposé une offre auprès du canton pour

conserver l'antenne après l'échéance de son contrat à la fin de l'année. «En cinq ans, l'association a mis en place une structure qui fonctionne bien, avec deux satellites dans le Jura bernois, à Moutier et Saint-Imier. Les clients et partenaires ont d'ailleurs fait part de leur satisfaction lors d'une enquête menée par nos soins», écrit Multimondo, qui collabore avec 109 communes dans le cadre de son mandat.

Le centre, qui fête son vingtième anniversaire cette année, se dit persuadé que son expérience et sa neutralité «constituent des atouts nécessaires à la poursuite optimale du travail d'Antenne d'intégration». Dans le cas où cette mission venait à lui échapper, l'association devrait renoncer à une sub-

vention qui représente 40% de son budget (notre édition du 27 février).

A Schnegg de trancher

La balle est désormais dans le camp de Pierre Alain Schnegg. Le conseiller d'Etat (UDC), chef de la Direction cantonale de la santé publique et de la prévoyance sociale, décidera en mai qui de la Ville ou de Multimondo obtiendra le mandat d'antenne régionale d'intégration pour les quatre prochaines années.

Pour rappel, le rôle d'une antenne d'intégration est de conseiller les migrants dans leur processus d'intégration et, le cas échéant, de déterminer si des mesures d'intégration contraignantes sont nécessaires. **DNI**

EN
BREF

BIENNE
Des sous
pour le port

Le Conseil municipal a octroyé un crédit de 260 000 fr. pour le rééquipement des infrastructures portuaires de Bienne. Une grue de mâtage pour voiliers sera montée. De même, des bittes d'amarrage et des raccordements électriques supplémentaires seront aménagés sur la jetée pour les places visiteurs. Et des échelles supplémentaires pour sortir de l'eau seront mises en place dans le port de plaisance. **C-DNI**